Vol. 34 No 2 Juin 2015

Maire Francis St-Pierre

Conseillers

Poste nº 1	Yve Rouleau
Poste nº 2	Marie-Ève Dufour
Poste nº 3	Roland Pelletier
Poste nº 4	Jean-François Chabot
Poste nº 5	David Leblanc
Poste nº 6	Francis Rodrigue

BUREAU MUNICIPAL	723-2816
INCENDIE	911
CENTRE COMMUNAUTAIRE	723-1747
SERVICE DES LOISIRS	725-5389
SALLE POLYVALENTE	724-0900
BIBLIOTHÈQUE	723-1747
TÉLÉCOPIEUR	723-0436

SITE WEB www.stanaclet.qc.ca

- Éditorial
- -Les séances du Conseil
- Avis municipaux
- Avis publics
- Services municipaux
- Chroniques
- Organismes
- -Loisirs et culture

ÉDITO

La municipalité de Saint-Anaclet fait de l'embellissement, une de ses priorités d'intervention. Depuis plusieurs années maintenant, des efforts sont consentis afin d'améliorer les espaces publics. Cette année encore, le comité d'embellissement de la municipalité a identifié des priorités en aménagement et en améliorations visuelles de certains des espaces sous sa responsabilité.

D'ici les prochains mois, les classificateurs des Fleurons du Québec seront de passage pour évaluer les lieux selon les catégories suivantes : municipal, institutionnel, résidentiel, commercial et industriel. Saint-Anaclet est très fière de ses trois Fleurons et elle aspire à en décrocher un quatrième pour l'édition 2015. Chacune des catégories évaluées se voit décerner un nombre de fleurons selon une grille de pointage.

Nous vous interpellons afin de solliciter votre collaboration à prendre part à l'effort d'amélioration des espaces, soit en les verdissant ou soit en les fleurissant. La simple utilisation d'éléments horticoles tels que des fleurs, des arbustes ou même en procédant à la plantation d'arbres, contribue non seulement à la bonification de nos espaces en vue de la visite des classificateurs, mais aussi à l'embellissement collectif.

Nous sommes fiers du travail accompli depuis les dernières années et nous souhaitons ardemment que vous vous joigniez au mouvement d'embellissement.

Marie-Ève Dufour, conseillère responsable du dossier embellissement

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

300

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 4 mai 2015.

Le directeur général dépose les états financiers et comparatifs au 31 mars 2015.

ESE NOTE OF

E VOLE

Monsieur le maire Francis St-Pierre proclame la semaine du 4 au 10 mai 2015, semaine de la santé mentale 2015 dans la municipalité.

Les élus municipaux autorisent le Tour de la Relève internationale de Rimouski d'emprunter les routes municipales les 9 et 11 juillet 2015. (Rés. 2015-05-50)

Les élus municipaux entérinent les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Saint-Anaclet pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014. (Rés. 2015-05-51)

Les élus municipaux autorisent le maire, le directeur général ou son adjoint à signer les documents officiels de la municipalité. (Rés. 2015-05-52)

Les élus municipaux s'engagent à respecter les conditions du programme sur la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014-2018. (Rés. 2015-05-53)

Les élus municipaux demandent au ministère des Transports du Québec d'annexer notre service de transport adapté à celui de la MRC Rimouski-neigette. (Rés. 2015-05-54)

Les élus municipaux appuient le comité de parents concernant le transfert possible d'enfants de la m a t e r n e l l e v e r s R i m o u s k i . (Rés. 2015-05-55)

BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Depuis 2012, nous distribuons 50 barils récupérateurs d'eau par année et nous désirons continuer cette année. Ceux et celles qui désirent obtenir un baril pour la somme de 25 \$ doivent téléphoner au bureau municipal pour en faire la réservation. Nous prenons les 50 premières réservations.

TROUSSE ÉCOFITT

PRODUITS ÉCONOMISEURS D'EAU POTABLE

Au Québec, notre consommation d'eau par habitant est peu enviable et le gouvernement et les municipalités continuent de mettre en place différents programmes pour améliorer notre performance. En 2002, la consommation était à 800 litres d'eau par habitant alors qu'en 2010, elle était passée à 400 litres. Il y a eu une belle amélioration, mais nous pouvons faire encore mieux.

À St-Anaclet en 2014, notre consommation par habitant était de 285 litres d'eau comprenant les commerces et les industries. Grâce à vos efforts, à un entretien efficace de notre réseau d'aqueduc et à la mise en place de mesures incitatives pour réduire la consommation d'eau, notre performance est significative.

On veut encore faire un pas de plus et c'est pourquoi nous avons adhéré au programme ÉCOFITT d'Hydro-Québec. Ce programme vous permet d'acquérir une trousse à prix réduit pour économiser l'eau potable (pomme de douche, aérateurs de robinet). Vous n'avez qu'à vous rendre sur le site : www.hydroquebec.com/economisereau . Cette promotion permettra aux 50 premiers demandeurs d'économiser 10 \$ sur l'achat d'une trousse de son choix. Vous n'aurez qu'à entrer le code promo : st10ana et le rabais s'appliquera automatiquement.

Nous vous encourageons fortement à participer à cette campagne d'économie d'eau.

PHOTOS DE LA MUNICIPALITÉ

Nous désirons renouveler nos photos de la municipalité et pour ce faire, nous faisons appel à ceux et celles qui ont des drones avec caméra. Les dernières photos ont été prises par avion il y a au moins 10 ans. Nous aimerions avoir des photos des plus beaux endroits de la municipalité ainsi que des photos du cœur du village.

Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec nous au 418 723-2816 et demandez Alain Lapierre.

AVIS MUNICIPAUX

Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal aux jours et aux heures d'accueil. Ils sont aussi publiés sur notre site internet. De plus, vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil.

Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest. Voici les dates des prochaines séances ordinaires du Conseil municipal : 1^{er} juin, 6 juillet, 3 août, 8 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre.

Responsable de la rédaction : Joanne Pinel Responsable de la mise en page : Richard Ruest

Impression : Impressions L P Inc.
Prochaine parution : juillet 2015
Tombée des articles : 20 juin 2015
Courriel : municipalite@stanaclet.qc.ca

Site web: www.stanaclet.qc.ca

Disponibilité de l'inspecteur en bâtiment

L'inspecteur en bâtiment est disponible pour vous rencontrer du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Il est préférable de prendre un rendez-vous par téléphone.

VOUS DÉSIREZ RENCONTRER LE MAIRE ?

Le maire Francis St-Pierre est disponible pour vous rencontrer au moment qui vous convient. Veuillez téléphoner au bureau municipal au 418 723-2816 pour prendre un rendez-vous.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le secteur 1 = le village incluant les rangs 3 Est et Ouest, la route Neigette jusqu'au Petit rang 3 et le Petit rang 3.

Le secteur 2 = le territoire rural à partir de la route Neigette après le Petit rang 3 et tous les rangs allant vers le sud.



: vidanges



: recyclage



: compostage

COMPTES DE TAXES

LES MODALITÉS DE PAIEMENT

Chèques postdatés

Votre paiement doit être en notre possession à la date fixée. Par conséquent, vous devez tenir compte des délais postaux. Nous faire parvenir immédiatement vos trois(3) chèques postdatés représente la meilleure solution.

Au comptoir du bureau municipal

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes au comptoir du bureau municipal et ce, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Les paiements doivent être faits en argent comptant ou en chèque. NOUS N'AVONS PLUS LE SERVICE INTERAC.

Accès-D Internet

Pour le numéro de référence, vous entrez le numéro de matricule qui apparaît sur votre compte de taxes. Attention, celui-ci a peut-être été modifié depuis l'année dernière.

À la caisse : au guichet automatique ou au comptoir

Apportez le coupon détachable et joignez-le à votre paiement.

CONGÉ FÉRIÉ



Le bureau municipal et le Centre communautaire seront fermés le mercredi 24 juin et le vendredi

1^{er} juillet en raison de la fête nationale

du Québec et de la fête du Canada.

LAC-À-L'ÉPAULE DES EMPLOYÉS

Le bureau municipal et le Centre communautaire seront fermés le vendredi 5 juin en raison du lac-à-l'épaule des employés.

HORAIRE DES COLLECTES

juin 2	2015		2	①		
dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10 🌋	11 🌋	12	13
14	15	16	17 📜	18 📜	19	20
21	22	23	24 🙅	25 🚆	26	27
28	29	30				

juillet 2015		2	①			
dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9 🌺	10	11
12	13	14	15 📜	16 📜	17	18
19	20	21	22 👰	23 🚇	24	25
26	27	28	29 📜	30 📜	31	

Contact page 3

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné par le soussigné, Alain Lapierre, directeur général/secrétaire trésorier,

OUE

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal de Saint-Anaclet-de-Lessard tiendra lors de la session ordinaire du 6 juillet 2015 à 20 heures au lieu et heures habituels une consultation publique sur la demande de dérogation mineure numéro 2015-05 pour la propriété sise au 163, rang 4 Ouest.

Cette dérogation mineure consiste à permettre l'empiètement d'un patio projeté de 2,70 mètres dans la marge avant au lieu d'être à 4 mètres tel que prescrit à l'article 9.1. 2) du règlement de zonage numéro 428-2014. Autrement dit, on y retrouverait 1,30 mètre de marge avant entre le patio projeté (escaliers inclus) et la limite de propriété avant.

De plus, le requérant projette y implanter une gloriette sur le patio projeté. Ce dernier, dérogera donc aussi à l'article 6.2.8 du règlement précité, puisqu'il sera implanté dans la marge avant, soit à 2,74 mètres de la limite de propriété avant au lieu d'être à 6 mètres tel que prescrit à l'article 5.3 du règlement de zonage et excèdera donc le mur avant de la résidence.

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée par le Conseil municipal, permettrait de rendre conforme les travaux à réaliser.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal concernant cette demande.

DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 1er jour de juin 2015.

Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier

SERVICE MUNICIPAL



UN P'TIT PEU D'URBANISME

Des travaux sans tracas c'est permis, mais avec un permis municipal bien sûr!!!

Même si le temps est encore plutôt frisquet, l'été essaie tant bien que mal de prendre place et c'est à cette période qu'on prévoit débuté nos projets de rénovation ou de construction.

Voici donc les étapes que vous devez franchir avant d'avoir les autorisations municipales.

1) Planifier son projet

Comme vous ne pouvez commencer vos travaux sans d'abord avoir obtenu un permis de construction ou de rénovation, n'oubliez pas de prévoir les délais nécessaires à l'étude de votre demande lors de la planification de votre projet. Donc, la planification d'un projet est très importante.

2) Document à fournir

Pour certains travaux de rénovation, d'agrandissement et de construction vous devez avoir en votre possession les plans de construction, d'implantation sur le terrain et la description de vos travaux lorsque vous faites votre demande. Donc, avant de vous présenter pour votre demande au bureau municipal, vérifier par téléphone quels sont les documents que vous devez fournir pour que votre demande soit traitée.

3) Traitement de la demande

Quand nous avons tous les documents et les informations nécessaires ainsi que les frais reliés à la demande de permis, nous procédons à la vérification de la conformité de vos travaux selon les règlements municipaux en vigueur.

4) L'émission du permis

Quand les travaux demandés sont conformes, il y a émission du permis. Il ne faut pas oublier que seuls les travaux inscrits sur votre permis sont autorisés. Si au cours des travaux, vous changez certaines choses à votre demande initiale, il faut à nouveau vérifier auprès de l'inspectrice avant de faire toutes modifications pour voir la conformité des modifications apportées au formulaire de demande de permis ou de certificats d'autorisation.

Vos devoirs sont faits, donc n'hésitez plus et contactez le service d'inspection de la municipalité au 418 723-2816. Il vous est possible aussi de faire votre demande de permis via le site Internet de la municipalité et l'inspectrice communiquera avec vous après avoir analysé votre demande.

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en bâtiment et en environnement.

RAPPEL

Abri d'hiver (abri tempo): les abris tempo sont autorisés entre le 15 octobre d'une année et le 1^{er} mai de l'année suivante. Donc, à partir du 1^{er} mai, ils doivent être enlevés et démontés. Merci à l'avance pur votre bonne collaboration!

CHRONIQUES

ASSOCIATION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE INC.



LA QUESTION?

J'envisage d'acquérir une propriété au lac à l'anguille et on m'a dit de communiquer avec vous pour avoir des informations sur le lac....

Voilà la question que des courtiers immobiliers ou des acquéreurs potentiels m'adressent assez souvent.

LA RÉPONSE

La demande de précision à savoir ce que l'on veut connaître comme information débouche généralement sur la question des algues bleu-vert.

Oui, les eaux du lac à l'Anguille contiennent des algues bleu-vert...et aussi les eaux de tous les lacs au Québec et dans le monde.

Quel est le problème? La prolifération excessive de ces algues bleu-vert, aussi appelées cyanobactéries, dans les eaux du lac à l'Anguille durant la période estivale. Ces dernières années cette prolifération très importante peut s'étendre de juillet jusqu'à la fin d'octobre. Pour différentes raisons, dont les changements climatiques, cette période pourrait s'étendre de mai jusqu'à la fin de novembre soit lors d'absence d'une couverture de glace.

<u>Santé et Services sociaux Québec</u> recommande, lors des proliférations excessives d'algues bleu-vert, de ne pas exercer d'activités aquatiques ou nautiques nécessitant un contact avec l'eau dans les secteurs affectés; ne pas boire de cette eau; ne pas toucher les écumes; ne pas se baigner dans cette eau; éloigner les enfants et animaux des secteurs affectés.

<u>La cause du problème :</u> essentiellement les apports trop importants de phosphore dans les eaux du lac.

Heureusement, selon des experts, cette situation est réversible. Le projet pilote de restauration du lac à l'Anguille comprend plusieurs actions qui devront être réalisées dans leur ensemble si l'on veut, à long terme, renverser la situation. Il faut savoir aussi que plusieurs lacs au Québec sont affectés par la prolifération excessive d'algues bleu-vert. Tel que prévu au Projet pilote, les expériences concluantes seront rendues disponibles pour la réhabilitation d'autres lacs au Québec.

<u>La solution en quelques mots</u>: réduire les apports de phosphore dans le plan d'eau, mettre les algues bleu-vert au régime....

André Lévesque, président 418 722-9637

Contact page 5

BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER

Aux usagers,

La chaleur qui se fait timide s'installera peu à peu durant les

prochaines semaines. C'est d'ailleurs en juin que la plupart d'entre vous effectueront leurs plantations et la décoration florale de votre domicile. Nous vous proposons spécialement pour cette période des livres informatifs qui pourront vous guider



pour profiter pleinement de vos semences et de vos récoltes.

De plus, les nouveautés estivales sont toutes arrivées, plusieurs dizaines de volumes sont disponibles tel que :

L'instant présent de Guillaume Musso

Ma vie comme je l'aime tomes 1 à 6, Marcia Pilote

Docteur Sleep de Stephen King

L'ombre de gray mountain de Josh Grisham

L'été de la seconde chance de Christina Cassar-Scalia

Le temps de bâtisseurs de Louis Caron

La promesse des Gélinas tome 1 de France Lorrain

Les gardiens de la lumières tome 4 de Michel Langlois

Et plusieurs autres ...

Veuillez aussi noter **qu'à partir du 23 juin 2015**, la bibliothèque adoptera l'horaire estival :

Mercredi de 19 h à 20 h 30 et Jeudi de 14 h à 16 h.

Au plaisir de vous retrouver.

Anne Boucher-Beaulieu

Responsable de la bibliothèque





Ouverture de la forge à l'été

La forge St-Laurent sera ouverte au public pour un troisième été. La Corporation du patrimoine travaille à assurer la pérennité du projet de lieu public d'interprétation du métier de forgeron. Nous avons fait un bilan : commentaires et suggestions traduisent la satisfaction des visiteurs à l'égard de l'animation et de l'impression laissée par la visite de ce bâtiment d'une autre époque.

Nous préservons l'essentiel de la formule des 2 premières années : animation et démonstration avec le feu de forge et les outils du forgeron. Notre animateur demeure Louis-André St-Laurent, petit-fils du forgeron Léo St-Laurent. La Corporation du patrimoine a bénéficié d'une subvention de la Caisse Desjardins pour compléter un dispositif d'interprétation : catalogue (en consultation) et livrets (en vente sur place) des outils de forge, panneaux d'interprétation et présentoir. Ce seront des compléments aux explications de l'animateur.

Une nouveauté cette année : des **ateliers de forgeron**, **offerts sur réservation** pour initier aux rudiments des techniques de forge avec le feu de forge et les outils du forgeron. Une page *Facebook* est créée à cet effet.

La forge sera ouverte au public du 27 juin au 30 août les samedi et dimanche de 10 h AM à 16 h PM. Prix d'entrée minime de 3 \$. L'entrée est gratuite pour les 12 ans et moins.

Des compléments seront disponibles dans les médias et sur Internet. Nous sommes visibles dans les kiosques d'information touristique. Passez le message à la parenté et aux amis en visite dans la région. Visitez notre page web: http://stanaclet.qc.ca/histoire/

Lucien Roy, pour la Corporation du patrimoine patrimoine-anaclet@hotmail.com

MOT DES JARDINS DE LESSARD



Distribution des jardinets

La soirée de distribution des jardinets aura lieu le 4 juin. Il est important de prévoir le montant à remettre à ce moment.

Du compost sera disponible pour les jardiniers et chacun peut prendre la quantité nécessaire et la mélanger à son jardin. Cette année, il provient du programme de distribution de compost de l'Écocentre de Rimouski.

Conférence

Le 23 avril dernier avait lieu la conférence de madame Maryse Bélanger de Manger Saison. Celle-ci a parlé des méthodes de conservations des aliments récoltés. Nous soulignons son professionnalisme pour cette conférence instructive. Il est possible de se procurer des produits de Manger Saison à l'adresse suivante : mangersaison.com.

Remerciements

Nous aimerions souligner l'aide financière de la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette ainsi que de deux entreprises de Saint-Anaclet : Miralis et Carrxpert Jacques Lévesque. Ces montants serviront en partie à financer l'aménagement de l'entrée piétonnière du jardin.

À mijoter

Lorsqu'on débute dans le jardinage, il peut être tentant d'essayer de planter un peu de tout. Toutefois, il est important de se demander si le légume semé fait partie de notre alimentation habituelle. Planter une centaine d'oignons peut être pratique, surtout si on arrive à les conserver tout l'hiver, mais si on n'apprécie pas ce légume, ne serait-il pas plus judicieux de planter des carottes ou des fèves? De plus, si nous ne sommes pas munis d'une serre, il est important de vérifier le nombre de jours que prend un légume à arriver à maturité. Les journées de chaleur estivale ne sont pas si nombreuses au Bas-Saint-Laurent et cela se fait sentir sur certaines variétés de tomates, de poivrons ou d'aubergine.

Sur ce, l'équipe des Jardins de Lessard vous souhaite un beau début de saison de jardinage!

Jardin communautair est-anaclet @hot mail.com

NOUVELLES DE LA FABRIQUE

Le comité mis en place pour revoir toutes les possibilités afin de modifier notre de chauffage a remis sa recommandation à l'Assemblée de Fabrique. A la réunion du 13 mai 2015, l'Assemblée de Fabrique a donc décidé de suivre cette recommandation et d'aller de l'avant le plus tôt possible pour passer la commande à la compagnie retenue. Nous avons retenu de remplacer la fournaise en place par une nouvelle qui nous fera économiser 40% de notre consommation d'huile. À titre d'exemple, en 2014, nos coûts d'achats d'huile ont été de plus de 20 000 \$ seulement pour l'église et avec cette nouvelle fournaise, l'économie aurait été de plus de 8 000 \$.

Cependant, cet achat aura un impact important sur nos liquidités et pourrait mettre en péril la santé financière de la Fabrique. Nous n'avons d'autres choix que de procéder si nous voulons avoir du chauffage en septembre ou octobre puisque cette fournaise sera construite sur mesure pour s'adapter à la plomberie et à la cheminée existante. Pour nous assurer que la santé financière de la fabrique ne soit mise en péril à plus long terme, votre Assemblée de Fabrique est à regarder une campagne de financement afin de trouver les fonds requis pour compenser cet investissement et ce qui sera requis pour effectuer des travaux qui seront à faire sur le bâtiment à court et moyen terme. Le bilan de santé commandité par la municipalité nous donne des pistes précises des correctifs à apporter pour maintenir en bon état ce bâtiment.

La réponse sera à vous tous et toutes. Nous espérons pouvoir conserver votre patrimoine, mais pour cela votre contribution sera nécessaire. Nous ne pouvons compter que sur les gens qui fréquentent régulièrement notre église pour la conserver pour l'avenir. La Fabrique peut rendre des services à la communauté. À titre d'exemple, notre église a été utilisée pour le concert de fin d'année de l'école des Sources et plus de 600 personnes ont pu y accéder pour voir leurs enfants faire leurs magnifiques prestations. L'Assemblée de Fabrique tient à remercier madame Geneviève Giguère, professeure de musique à Saint-Anaclet pour ce magnifique travail avec nos jeunes de la paroisse.

Nous vous tiendrons informés de la suite des choses. Vos commentaires, vos idées et votre soutien seront toujours grandement appréciés.

Votre Assemblée de Fabrique par Maurice Lepage, président

ORGANISMES

SÉCURITÉ DES AINÉES

LES FRAUDES ET LES ESCROQUERIES

Guide de sécurité à l'intention des aînés



La vente de porte-à-porte

Bon nombre de vendeurs itinérants n'ont pas les permis nécessaires. Les autorités provinciales vous accordent une protection contre la vente à pression.

CONSEILS DE PRÉVENTION

- Si un vendeur se présente à votre porte, demandez-lui de vous montrer une pièce d'identité et son permis ou son immatriculation de vendeur. Prenez son nom en note ainsi que le nom et l'adresse de la compagnie qu'il dit représenter.
- Avant d'acheter un produit ou un service, appelez quelques magasins qui offrent le
- même produit et comparez les prix.
- Ne laissez personne faire pression sur vous pour que vous achetiez quelque chose.
- Méfiez-vous des cadeaux offerts en prime et des offres valables uniquement le jour même.
- Si vous vous sentez intimidé ou menacé, demandez au vendeur de partir. Ne le laissez pas sans surveillance.
- Si vous avez des soupçons, signalez l'incident à la police.
- Sachez que vous avez un certain nombre de jours pour annuler un contrat de vente à domicile. Ce délai varie selon la province ou le territoire où vous habitez. Communiquez avec le Bureau de la consommation (ou, si vous habitez au Québec, avec l'Office de protection du consommateur) pour obtenir plus d'information.

UNE ACTIVITÉ POUR TOUS LES 50 ANS ET PLUS

VISITES À SAINT-FABIEN

Musée de la grange octogonale Adolphe-Gagnon

La grange octogonale est un patrimoine bâti exceptionnel qui remémore la riche histoire de nos ancêtres agriculteurs du Bas-Saint-Laurent. Cette cathédrale de bois datant de 1888 a été restaurée et est ouverte en tant que musée. À



l'intérieur, sur quatre étages, des thèmes tournant autour de l'agriculture sont exploités : architecture et techniques, outils aratoires, travail des femmes sur la ferme et à la maison, semences et récoltes, historique de la région.

La Table d'harmonisation pour le loisir des aînés vous offrent gratuitement le transport par autobus. Il ne vous reste que le coût de l'admission de 4 \$.

Pour réserver sa place, il suffit de rejoindre Carl Lavoie, (418 725-5389), au Service des loisirs et de la culture de St-Anaclet au plus tard, mardi le 14 juillet.

L'activité se tiendra jeudi le 16 juillet, départ à 13 h du Centre communautaire Régis-Saint-Laurent, retour vers 16 h.

Roland Pelletier pour la Table d'harmonisation



Depuis plus de 20 ans « Par et pour les aînés »

Le Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette vous dévoile ses activités qui se dérouleront en juin au Pavillon L'Héritage situé au 10, rue du Collège. Nous vous offrons :

4 juin 13 h 30 : La gestion des médicaments avec madame Catherine Jacques, pharmacienne

24 juin 11 h 30 : Venez célébrer notre Fête nationale ainsi que la fête des Pères

Dans le cadre de nos dîners rencontres, les réservations doivent nous parvenir au plus tard le mercredi précédent l'activité à 12 h. Le repas est au coût de 10 \$ pour les non-membres et 8 \$ pour les membres. Le repas débute à 11 h 45 et les conférences et activités pour leur part à 13 h 30 et sont gratuites. Bienvenue à tous!

FERMIÈRES DE ST-ANACLET

Réunion du cercle de Fermières de St-Anaclet, le mercredi 10 juin 2015 à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne. Les élections sont à l'ordre du jour.

Celles qui n'ont pas payé leur cotisation sont invitées à le faire avant la fin de juin pour ne pas perdre le privilège de votre revue.

Le souper de l'Amitié se tiendra le mercredi 17 juin à 18 heures au St-Hubert. Celles qui sont intéressées doivent donner leur nom à Augustine (418 723-1519) avant le 15 juin pour réservation. Merci de votre présence.

Augustine Lavoie, communications

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

ÉCOLE DE KARATÉ KYOKUSHIN



Un shihan japonais était de passage à St-Anaclet pour un perfectionnement de karaté le jeudi 21 mai dernier.

C'est au Centre communautaire de St-Anaclet que Sensei René Lanteigne

accueillait Shihan Shichinohe ceinture noire 7^e Dan.

L'école de Karaté Kyokushin de St-Anaclet est associée à All Japan Kyokushin Union. Shihan Shichinole est également le directeur de cette union de karaté qui est reconnue au niveau international. Il était accompagné de son épouse qui agissait à titre de traductrice;

Sensei René souhaitait faire bénéficier à ses élèves de

l'expertise d'un Japon reconnu au niveau international. Cette formation a permis à 75 karatékas d'avoir la chance d'apprendre de



nouvelles techniques de karaté.

PIÈCE DE THÉÂTRE – ÉCOLE DES SOURCES

Dans le cadre d'un projet multidisciplinaire «Le théâtre et le multimédia pour Terre atterre», je désire faire vivre une expérience culturelle, pédagogique, environnementale et sociale des plus enrichissantes à mes élèves de 5e année de l'école des Sources de St-Anaclet, soit la réalisation d'une pièce de théâtre sur la recherche d'une nouvelle Terre. J'espère de mettre en lumière les changements climatiques que notre Terre subit. Elle se réchauffe à une vitesse jamais vue dans sa longue histoire. Les cris d'alarme des scientifiques sur les changements climatiques se font de plus en plus pressants : les océans se gonflent, les banquises s'étiolent, les tempêtes gagnent en violence, la température de la planète augmente, etc. Pensez maintenant un peu aux enfants d'aujourd'hui et de demain qui doivent et qui auront à vivre avec cette nouvelle Terre. L'être humain doit comprendre qu'il s'est mis luimême en danger par un manque de savoirs au début de l'ère moderne, mais maintenant l'égoïsme est son pire ennemi. L'être humain a besoin de relations et des autres pour se réaliser, pour vivre et pour survivre. Lui seul peut s'en sortir! Je présenterai donc avec mes élèves la pièce de théâtre « Erret » de Madame Nancy Beauchemin du 3 juin au 6 juin 2015. Pour le public en général, les représentations seront le 5 et 6 juin 2015 à 19 h 30 au Théâtre du Bic. Pour réserver des billets, vous pouvez appeler à l'école des Sources de St-Anaclet (418 724-3560) ou acheter des billets le soir même. Le prix du billet est de 5 \$.

Robin Caron, enseignant de 5^e année



INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR

Veuillez prendre note que les inscriptions pour le camp de jour se tiendront les 9 et 10 juin de 16 h 30 à 18 h 30 au Centre communautaire situé au 3, rue Principale ouest. La



coordonnatrice se rendra à l'école des Sources la semaine précédant l'inscription pour distribuer des dépliants explicatifs à vos enfants sur la durée, les horaires, les coûts et le service de garde. Pour plus d'informations, composez le 418 725-5389 et demandez Carl ou le 418 318-3635 et demandez Carole-Anne.

N.B. Pour les inscriptions tardives, des frais supplémentaires de 25 \$ seront demandés pour chaque famille.

LIGUE DE BALLE DONNÉE MOLSON

La Ligue de Balle donnée Molson de Saint-Anaclet vous invite à son traditionnel tournoi qui se déroulera les 3, 4 et 5 juillet prochain au terrain de la localité. Une vingtaine d'équipes se disputeront les honneurs tout au long du weekend dans trois catégories différentes. Une catégorie au niveau des équipes de la Ligue, une seconde entreprise ou familiale et enfin compétition. Veuillez prendre note qu'il y aura service de bar et de restauration sous la responsabilité du Club Lions de Saint-Anaclet. Les profits de ce tournoi seront partagés entre la Ligue de Balle donnée Molson de Saint-Anaclet dans le but de continuer l'amélioration du terrain et le Club Lions qui parraine plusieurs oeuvres dans la communauté. La Ligue qui compte huit équipes a entrepris sa 29e saison le 31 mai dernier. Les parties se déroulent les dimanches, lundis et mercredis. Bonne saison à tous.

Gaétan Pelletier, secrétaire



JOBBINES ADOS

La table d'harmonisation des loisirs pour les aînés mettait en place dernièrement un programme qui vise à faire exécuter par des jeunes âgés de 12 à 16 ans une gamme de menus travaux résidentiels tels que: peinture, bois de chauffage, tondage et raclage et autres. Le service des loisirs et de la culture de la municipalité a en sa possession une liste de noms de jeunes ainsi que leurs coordonnées qui désirent offrir leurs services pour effectuer ces travaux.

Cette offre de service est offerte à tous les résidents de la municipalité. Nos jeunes sont prêts à travailler et attendent votre appel. Il ne manque que vous et vos petites jobbines.

Pour obtenir la liste de jeunes ainsi que des renseignements sur ce programme, communiquez avec Carl au 418 725-5389.

LOCAL DES JEUNES

Veuillez prendre note que le local des jeunes fermera ses portes le 18 juin et ce, pour la période estivale. La réouverture est prévue pour le mois de septembre.



ST-JEAN-BAPTISTE

Après plusieurs années d'absence, la fête de la St-Jean-Baptiste sera de retour à St-Anaclet en 2015. Réservez donc votre 24 juin et invitez parents et amis à venir célébrer avec vous la fête nationale dans votre municipalité. La fête se tiendra au terrain de balle. Des activités pour tous les âges sont au programme, entre autres, il y aura deux jeux gonflables pour les enfants. Surveillez le site Facebook de la municipalité pour les prochains détails.

15 h : Ouverture du site

17 h: Souper hot dogs

19 h : Chansonnier (Mathieu Lavoie)

21 h : Feu de joie

21 h 30 : Feu d'artifice

23 h : Fermeture du site

Un service de bar sera offert sur place. (\$)

Le service des Loisirs et de la Culture de St-Anaclet

DÉFI ANACLOIS



La 2e édition du défi anaclois Desjardins aura lieu à la fin du mois. D'ailleurs nous sollicitons la compréhension des gens pour le samedi 27 juin en avant-midi, car la circulation sera perturbée dans les

rues Melchior-Poirier, 3e rang ouest, Principale Ouest, Lavoie, Proulx, route Neigette et le petit Rang 3. Les épreuves à la course de 1,4 km, 5 km, 10 km et également un 5 km à la marche seront présentées sur notre beau parcours. Le Club Lions de Saint-Anaclet tient à promouvoir l'activité physique par cet évènement et les fonds recueillis serviront à cette fin également.

Soirée Préinscription : Mardi le 9 juin de 18 h à 21 h

Pour plus d'information :

Suivez-nous sur Le



Le défi anaclois,

Pierre-Luc Lavoie au 418 318-3574 ou Yann Bernier 418 318-1096





R/C BAS-ST-LAURENT

Voitures téléguidées

Le Circuit R/C Bas-St-Laurent informe tous les amateurs de voitures téléguidées qu'une nouvelle piste de course de type « off-road » mesurant 120' x 70'



avec plusieurs sauts est maintenant disponible à St-Anaclet. Tous les véhicules de type « nitro » et électriques à l'échelle 1/8 ou 1/10 y sont bienvenus. Une carte de membre à prix modique est requise pour accéder à la piste.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter monsieur Sylvain Lafrance à l'adresse rcbsl@hotmail.com ou visiter le forum du club au www.rcbsl.forumactif.com